

**COMMUNE DE BON-ENCNTRE  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance ordinaire du MERCREDI 17 DECEMBRE 2025 à 18 h  
(Extrait du Registre)**

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 17 DECEMBRE à 18 h**, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCNTRE légalement convoqué le 11 décembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire.  
Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

**Etaient présents** : Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, Mme CHATOT Magali, M. MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, M. BIELLE-BIARREY Laurent, Mme VILLA Pierrette, Mme PAILHORIES Anne, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, M. COUDERC Patrick, Mme FERRAND Isabelle, M. VALERO Jean-Michel, M. JEANNE Vincent, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERRAMOND Laurence, Mme DERHOURHI Martine, Mme BARRAULT Simone, M. BRUGIDOU David, M. SCHEIFF Yanik.

**Excusés** :

M. ROULET Pascal pouvoir à M. BIELLE-BIARREY Laurent.  
M. GALABERT Vivian pouvoir à M. COUDERC Patrick.  
Mme TABANON Chantal pouvoir à Mme CHATOT Magali.  
M. BRUNOT Philippe pouvoir à Mme DERHOURHI Martine.  
M. VIDAL Jean-Christophe pouvoir à Mme BARRAULT Simone.

**Absents** :

M. GABEN Stéphane.  
Mme COTTET Aurélie.  
M. GEORGES Raymond.  
M. MONTROY Alain.

Madame Isabelle FERRAND a été désignée secrétaire de séance.

**2025.67 OBJET : Renouvellement de la convention d'objectifs pluriannuelle « A Livre Ouvert ».**  
**VOTE : 25 Pour.**

**I. Exposé des motifs**

Le partenariat engagé avec l'association « A Livre Ouvert » a permis de réaliser depuis 2006, le « Polar'Encontre » qui se déroule aux environs du mois de mars chaque année. Cette manifestation qui a pour vocation de défendre la lecture et l'écriture à travers une littérature de genre et de qualité prend la forme d'un salon du livre policier qui fédère de nombreux partenaires et qui s'organise aussi grâce au concours financier de la Direction Régionale de l'Action Culturelle, du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

Pour permettre à l'association de faire face aux dépenses engagées afin de s'assurer de la présence des auteurs et dessinateurs (hébergement, transports, conférences, intervention dans les écoles, indemnisation...), la commune attribue chaque année une subvention à l'association « A Livre Ouvert » pour lui permettre d'engager les dépenses essentiellement

La contribution de la commune et celle de l'association sont concentrées au sein du Comité de Pilotage qui va organiser les différentes étapes du salon (préparation, animation, contacts...).

Compte tenu de l'ampleur de ce rendez-vous annuel pour lequel les écoles et les collèges de l'agglomération d'Agen, l'ENAP, les associations locales participent d'une part, et pour rendre plus lisible notre action au regard de nos partenaires institutionnels d'autre part (Conseil Régional, Direction Régionale de l'Action Culturelle et Conseil Départemental) il convient de formaliser à la fois les engagements de chacun, et définir le champ d'intervention du Comité de Pilotage.

Pour se faire, une convention d'objectifs a été rédigée et sera proposée à la signature de Madame Le Maire et de Madame La Présidente que vous trouverez en **ANNEXE 9** du présent dossier.

## II - Considérants et références juridiques :

Considérant qu'il y a lieu de formaliser les engagements de la Commune et ceux de l'association dans le cadre d'une convention d'objectifs,  
Considérant l'exposé ci-dessus,

Je vous demande mes chers collègues de bien vouloir :

- DESIGNER quatre élus du Conseil Municipal qui siègeront au Comité de Pilotage du « Polar'Encontre », sachant que Madame Le Maire (ou son représentant) sera membre de Droit et présidera ce dernier,
- AUTORISER Mme Le Maire ou son représentant, à signer la convention d'objectifs pluriannuelle avec l'Association « A Livre Ouvert » pour une période de trois ans regroupant les éditions du « Polar'Encontre » 2026, 2027 et 2028.

Je vous remercie, Mes Chers Collègues de bien vouloir en délibérer.

**Entendu l'exposé de Madame le Maire,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré  
A l'unanimité**

**DESIGNE** les trois élus du Conseil Municipal qui siègeront au Comité de Pilotage du « Polar'Encontre », à savoir :

- Philippe MOINEAU
- Anne PAILHORIES
- Isabelle FERRAND

Sachant que Madame Le Maire (ou son représentant) sera membre de Droit et présidera ce dernier,

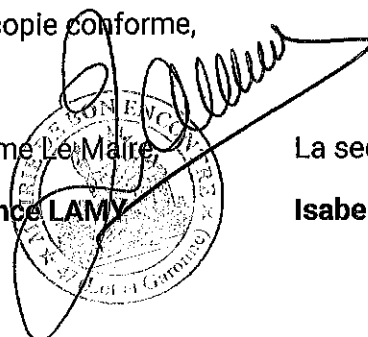
**AUTORISE** Madame Le Maire ou son représentant, à signer la convention d'objectifs pluriannuelle avec l'Association « A Livre Ouvert » pour une période de trois ans regroupant les éditions du « Polar'Encontre » 2026, 2027 et 2028.

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire  
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.  
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.  
Affichage le *19 janvier 2026*

Pour copie conforme,

Madame Le Maire  
**Laurence LAMY**



*Ferrand*

La secrétaire de séance,  
**Isabelle FERRAND**